



# CCAS de VILLIERS LE MAHIEU

BULLETIN D'INFORMATION

Été 2023

## Actualité du CCAS

Votre CCAS souhaite développer l'action sociale dans votre commune, avec le soutien du pôle d'autonomie territorial (PAT)

Ce premier bulletin d'information est destiné à vous communiquer l'essentiel des informations dont vous pourrez avoir besoin.

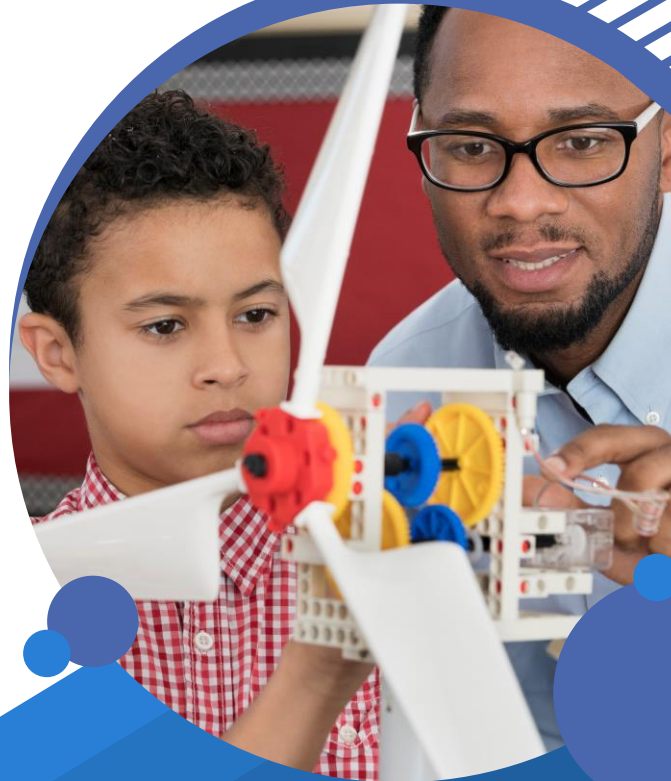
Cette information s'adresse à tous les habitants, et en particulier aux jeunes et adultes en situation de handicap, ainsi qu'aux personnes vulnérables ou âgées de plus de 60 ans.

## Quelles sont les aides disponibles ?

L'équipe du CCAS se propose de vous accompagner en mettant en place des aides en situation de difficulté, ou à soutenir vos démarches auprès des différents organismes. Ces aides peuvent porter sur les sujets suivants :

- ⇒ Accès à des droits et prestation pour le maintien de l'autonomie à domicile
- ⇒ Situation de maltraitance
- ⇒ Démarche d'accès aux droits et prestations
- ⇒ Inclusion dans la vie scolaire
- ⇒ Aide sociale directe de la commune aux plus démunis (bon chauffage)
- ⇒ Soutien durant les périodes de canicule
- ⇒ Isolement social

Il est très important de vous faire connaître en mairie ou auprès du CCAS. C'est en effet indispensable afin que nous puissions vous aider. Vous pourrez compter sur notre discrétion, et votre démarche restera confidentielle.





## ZOOM sur les actions courts et moyens termes

### Plan canicule

Dans le cadre d'un plan de prévention national, les personnes âgées et vulnérables sont invitées à se faire connaître en mairie afin de s'enregistrer sur le registre communal.

### Aides Sociales\*

Dans un contexte économique difficile, il pourra être possible pour les personnes démunies de bénéficier d'aides ponctuelles auprès de votre mairie. (Energies, scolaire, secours d'urgence, alimentaire, mobilité ...)

### Numérique

Accompagnement des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives en ligne (conseiller numérique, mise à disposition d'un ordinateur...).

### Inscription au registre communal

Les personnes âgées et vulnérables sont fortement invitées à s'inscrire en mairie afin de pouvoir bénéficier d'un suivi et nous permettre d'intervenir en cas de besoin. Pour répondre à ce besoin, un formulaire d'inscription vous a été remis avec ce bulletin d'information. Vos données resteront confidentielles.

### Téléassistance

Ce service, financé par le CCAS et le département, propose des solutions adaptées aux personnes isolées et vulnérables, afin de prévenir toute situation de détresse. Il comprend un bracelet connecté capable de détecter les chutes.

*\* Les aides sociales sont encadrées et subordonnées à des conditions de ressources.*

## Vos contacts en mairie et au CCAS

Julie BENMEBAREK [mairie@villiers-le-mahieu.fr](mailto:mairie@villiers-le-mahieu.fr) Tél : 01 34 87 40 83

Julie GUEGAN [secretariat@villiers-le-mahieu.fr](mailto:secretariat@villiers-le-mahieu.fr) Tél : 01 34 87 40 83

Fabrice LECLERC [fabrice.leclerc@villiers-le-mahieu.fr](mailto:fabrice.leclerc@villiers-le-mahieu.fr) Tél : 01 34 87 40 83